CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104873** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2026**

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES 2005 B 407

Siret : 485 185 979 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0034774-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 157119784 C 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 157119784 C 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ETS GABRIEL JEANNOT

55 VOIE PRINCIPALE
57450 HENRIVILLE

Téléphone : 03 87 29 00 00 **Fax :**

Portable : 06 81 16 59 40

Responsabilité légale :
GABRIEL JEANNOT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : https://www.gabriel-chauffage-sanitaire.fr/

E-mail : kathy@gabrieljeannot.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 270 587 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	03/12/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	24/11/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104873** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2026**

ÉDITÉ LE **08/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005
Forme juridique : SARL
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES 2005 B 407

Siret : **485 185 979 00039**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0034774-1 02
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 157119784 C 002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 157119784 C 002
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ETS GABRIEL JEANNOT**

55 VOIE PRINCIPALE
57450 HENRIVILLE

Téléphone : 03 87 29 00 00 **Fax :**
Portable : 06 81 16 59 40

Site Internet : https://www.gabriel-chauffage-sanitaire.fr/
E-mail : kathy@gabrieljeannot.fr

Responsabilité légale :
GABRIEL JEANNOT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/12/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/12/2024
o Ventilation mécanique	02/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.